

La transition démocratique en Tunisie et ses interactions avec l'Algérie

Aomar Baghzouz

Professeur de Sciences politiques-Université de Tizi Ouzou

Chercheur associé-IREMAM-Aix-en-Provence

Introduction

Analyser le processus démocratique en Tunisie en interaction avec ses partenaires maghrébins, c'est d'une certaine manière comparer les trajectoires des réformes entreprises dans ces pays et leurs influences réciproques. En dépit de son caractère singulier, la transition tunisienne n'évolue pas en vase clos, interagissant avec le voisinage d'une façon positive ou négative. Aussi, l'état de santé d'une démocratie ou d'un régime politique tout court est mieux apprécié au miroir des autres et surtout à celui de son voisin. Cette approche nous permettra d'éviter l'écueil de la théorie des dominos consistant à voire une automaticité des révolutions et des processus démocratiques par simple effet de contagion.

Entre l'Algérie et la Tunisie, l'interaction est multidimensionnelle en raison de la conjugaison des facteurs géographiques, historiques, économiques et stratégiques. La contiguïté territoriale, l'histoire commune, la solidarité économique et l'ambition de bâtir une Union maghrébine avec les autres pays de la région sont autant de motifs qui font que les influences réciproques sont à prendre en considération en particulier à l'occasion d'évènements politiques majeurs. La transition démocratique en Tunisie est précisément un événement fondateur de la deuxième république et mérite que l'on s'y intéresse en la confrontant au grand voisin algérien.



De la même manière, il est utile d'évaluer les répercussions des événements d'octobre 1988 en Algérie sur la Tunisie.

L'objet de cette contribution est donc de tenter d'identifier ces interactions aux plans politique, économique et sécuritaire dans un contexte contrasté de parachèvement de la transition démocratique en Tunisie et de la résilience du régime politique en Algérie. Notre hypothèse de départ est que les influences réciproques demeurent limitées en intensité et en temporalité en raison des trajectoires spécifiques des deux expériences de démocratisation. Afin de répondre à notre problématique et vérifier notre hypothèse, on présentera d'abord l'émergence de ce que certains analystes qualifient de « modèle tunisien ». Ensuite, on fera une rétrospective pour savoir si la « transition algérienne » depuis octobre 1988 a impacté la Tunisie et les autres pays du Maghreb. Et enfin, on se focalisera sur les effets de l'expérience démocratique tunisienne sur l'Algérie, ainsi que sur les défis de la deuxième république dont certains sont communs aux deux pays.

Emergence d'un « modèle tunisien » ?

L'euphorie que le « Printemps arabe » avait soulevée semble aujourd'hui s'être totalement estompée, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs selon les pays : contre-révolution (Egypte) ; intervention étrangère aux conséquences mal maîtrisées (Libye), source de légitimité religieuse (Maroc) ; résilience d'Etat rentier (Algérie) etc. Seule la Tunisie semble être engagée dans une transition politique apaisée après le parachèvement de son processus électoral par les présidentielles de décembre 2014. Quels enseignements peut-on tirer de cette expérience démocratique ? « La Tunisie fut-elle l'hirondelle qui annonçait le printemps arabe ? »⁽¹⁾ Peut-on parler d'un modèle tunisien (à l'instar du modèle turc) ou d'une exception tunisienne dans le monde arabe ?

Il faut d'abord souligner que le modèle économique tunisien a devancé son modèle politique. Nonobstant son caractère autoritaire, on



disait déjà du régime Ben Ali qu'il était un modèle de bonne gouvernance : C'est un exemple de réussite en raison notamment d'un taux de croissance annuel moyen de 5 % durant environ 5 décennies avec un cadre macroéconomique stable, et un taux de croissance annuel moyen du PIB par tête réalisé sur la période (1960-2010) égal à 3,2 % qui est presque 2 fois supérieure à celui de l'Algérie (1,4 %), et celui de l'ensemble du monde arabe (1,9 %)⁽¹⁾. Même si ces indicateurs ont chuté durant la révolution (crise) tunisienne (Taux de croissance de 2,1 % au 1^{er} trimestre 2014, taux de chômage élevé, fuite des investisseurs...), force est de constater que la Tunisie demeure sur ce plan le 1^{er} pays maghrébin selon le classement « *Doing Business-2015* » de la Banque mondiale 5^{ème} dans le monde arabe, la Tunisie (60^{ème}) devance le Maroc (71^{ème}) et largement l'Algérie (154^{ème}), la Mauritanie (176^{ème}) et la Libye (188^{ème}).

Aujourd'hui on parle de la naissance d'un « modèle de transition démocratique tunisien » ⁽¹⁾, dont l'exemplarité reste cependant à confirmer. La construction démocratique en Tunisie se fait d'une manière plus pacifique qu'en Algérie en 1988 où la révolte populaire a été durement réprimée puis confisquée par les mêmes détenteurs du pouvoir. Cette transition est en train de battre en brèche trois idées majeures : d'abord le paradigme de l'exceptionnalité arabe et de la stagnation du monde arabe¹, ensuite l'idée selon laquelle le changement politique est porteur d'instabilité et enfin celle qui soutient que « l'Islamisme n'est pas soluble dans la démocratie ».

S'agissant de l'exceptionnalité du monde arabe, force est de constater que la transition tunisienne remet en question certains postulats de la transitologie qui n'a pas prévu de vague de démocratisation à court et moyen termes pour cette aire géopolitique. Certains auteurs parlent de simples « récréations démocratiques » voire de « révolutions sans révolutionnaires » ⁽¹⁾. Si les évolutions postrévolutionnaires semblent dans la plupart des cas corroborer cette vision, la Tunisie en est le parfait contre-exemple et peut-être l'exception du monde arabe.



En ce qui concerne l'idée selon laquelle partout où il y'a eu « printemps arabe », il y'a eu une instabilité, les Tunisiens ont prouvé que la stabilité est possible avec le changement. Du coup, l'expérience tunisienne dédramatise la notion du changement⁽¹⁾. Le régime algérien craint donc un scénario à la tunisienne qui remettrait en cause bien des acquis et des rentes de situation. Cependant, la tournure prise par le processus électoral dans ce pays a permis à un ami du régime algérien, le vétéran Beji Caïd Essebsi (BCE), d'accéder à la présidence de la république, tempérant ainsi les hostilités au 4^{ème} mandat de Bouteflika.

La troisième idée battue en brèche est celle qui dit que « L'Islamisme n'est pas soluble dans la démocratie », formule galvaudée durant les années 90 en Algérie du temps où les Islamistes du FIS considéraient la démocratie Kofr (hérésie). La transition tunisienne est en train de prouver au contraire que l'Islamisme est, du moins jusqu'à présent, compatible avec la démocratie.

Enjeux et leçons de la transition tunisienne

Au niveau des enjeux internes, et alors qu'avant le printemps tunisien, les élections n'avaient jamais constitué un enjeu de pouvoir parce qu'elles s'inscrivaient dans la logique de pérennisation du régime autoritaire¹, elles sont depuis lors, en train de le devenir en permettant de dresser une cartographie des rapports de force internes et en s'imposant elles-mêmes comme l'unique mode d'accession au pouvoir. Les élections législatives du 26 octobre 2014 sont les premières élections libres suivies par les présidentielles des 11-23 décembre 2014. Durant l'ère Ben Ali, les élections législatives de consistaient à instaurer un pluralisme contrôlé où le parti présidentiel, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), se taillait la part du lion. Par exemple, lors des législatives du 25 octobre 2009, le RCD remporte la totalité des 161 sièges distribués à l'échelle des 26 circonscriptions électorales, soit 75 % de l'ensemble des sièges de la Chambre des députés. Les 53 sièges restants à l'échelle nationale sont attribués selon une logique clientéliste pour récompenser l'opposition en fonction de ses marques d'allégeance au pouvoir. Les élections législatives de 2014 ont permis de dessiner la cartographie réelle des forces politiques en Tunisie. Entre Islamisme et Benalisme, les



Tunisiens ont opté pour Nidaa Tounes de BCE qu'ils ont propulsé à la tête du parlement et de (85 sièges) et de la présidence. Depuis 2012, c'est la bipolarisation Islamistes-Modernistes qui semble caractériser la scène politique tunisienne, même si au cours des présidentielles de décembre 2014, on a assisté à la superposition d'une autre bipolarisation BCE-Marzouki c'est-à-dire un face-à-face entre une personnalité incarnant le régime bourguibien et une autre personnalité de gauche incarnant la rupture avec l'ancien régime de Bourguiba à Ben Ali.

En 2011, la victoire d'Ennahda était interprétée tantôt comme le résultat d'un vote-sanction contre les élites politiques, tantôt comme une volonté de rupture avec l'ancien régime, ou encore comme un vote identitaire. En 2014, après la victoire de Nidaa Tounes et la résistance d'Ennahda (2^{ème} place avec une perte de 20 sièges par rapport à 2011), on peut affirmer que les Tunisiens ont sanctionné à travers Ennahda l'Islam politique en même temps qu'ils ont voté pour le rétablissement de la sécurité et de l'autorité de l'Etat. Cependant, il faut une véritable sociologie électorale pour comprendre les nouveaux comportements électoraux des Tunisiens et l'influence des facteurs socio-économiques, religieux etc. Une chose est sûre, l'islamisme est une réalité de la société tunisienne mais les modernistes ont su les mettre en minorité.

Pour les islamistes d'Ennahda, l'enjeu de ces élections dépassait la Tunisie. Il concernait également les frères musulmans écrasés en Egypte, défaits en Libye ou marginalisés en Algérie, et dont la Tunisie demeurerait l'unique espoir de les projeter au-devant de la scène politique jusqu'à ce que Nidaa Tounes remporte la majorité à l'Assemblée nationale et la présidence de la république en décembre 2014. En Algérie, le Mouvement pour la Société et la Paix (MSP) qui nourrissait un grand espoir de voir Ennahda l'emporter est obligé à présent de faire un profil bas et d'attendre des jours meilleurs.

L'abstention que l'on redoutait du fait du désenchantement post-révolutionnaire, de la dure réalité socio-économique et de l'absence d'une culture démocratique conjuguée à une campagne électorale terne aurait pu favoriser Ennahda qui est un parti de masse avec un fort



potentiel de mobilisation. Mais, celui-ci a été contenu dans des limites acceptables (31 %) grâce à l'éveil des Tunisiens qui ont compris les enjeux de ces législatives. Lorsqu'on sait que 60 % des électeurs tunisiens sont des jeunes de moins de 35 ans, on ne peut que s'inquiéter d'un fort taux d'abstention qui aurait délégitimé le nouveau pouvoir issu des urnes. Cependant, le taux de participation aux législatives (69 %) et aux présidentielles (moyenne de 57 % pour les deux tours) reste dans les normes des élections crédibles.

Le fait que Nidaa Tounes renferme des transfuges de l'ancien régime n'a pas constitué un facteur de répulsion chez les citoyens-électeurs qui n'ont pas encore réglé leurs comptes avec l'ex clan présidentiel. Les Tunisiens nostalgiques de l'ère Bourguiba ont vu en BCE qui lui-même a servi sous Bourguiba une personnalité incarnant cette période. D'un autre côté, le fait d'être un parti « *Attrape-tout* », Nidaa Tounes a pu rassembler les adversaires et les déçus d'Ennahda. Mais, le parti sera mis à l'épreuve de la difficile gestion du pays à présent qu'il domine les deux pouvoirs législatif et exécutif. Quoi qu'il en soit, le nouveau pouvoir tunisien aura la rude mais exaltante mission de traduire dans les faits la deuxième république tunisienne¹ et d'instaurer un Etat de droit.

La révolte d'octobre 1988 en Algérie : Quel impact sur la Tunisie ?

Autant, les événements d'octobre 1988¹ en Algérie étaient porteurs d'espoir de changement démocratique en Tunisie et dans les autres pays du Maghreb par effet de *spill-over*, autant le processus démocratique tunisien a suscité le même espoir chez les forces démocratiques en Algérie et dans tout le Maghreb. Si cette révolte qui est considérée par certains analystes¹ comme le début du printemps arabe n'a pas eu l'onde de choc qu'a eue la révolte en Tunisie, c'est parce qu'à l'époque il y'a pas eu en Algérie de rupture avec l'ancien régime. Ensuite, il n'y'avait pas encore cette formidable technologie de l'information (Médias électroniques, réseaux sociaux...) qui aurait contribué à diffuser la révolte dans les autres pays arabes. De surcroît, des journaux comme Chark Elawsat et El Hayet édités à Londres qui en ont parlé étaient interdits en Tunisie et dans d'autres pays arabes. La révolte de 1988 qui



a conduit au multipartisme et à l'ouverture du champ médiatique était vue d'un mauvais œil par les autocraties en place (Le Néo-Destour en Tunisie). Mais du fait qu'il y'ait pas eu en Algérie de rupture avec l'ancien régime, l'impact de ces révoltes était fort limité à l'extérieur. D'aucuns vont jusqu'à dire que la réplique n'a finalement eu qu'après 23 ans. C'est comme si la révolution populaire qu'avait vécue l'Algérie en octobre 1988, avait dessiné à l'avance le scénario des révolutions arabes qui se sont déroulées en Tunisie et en Egypte, avec la montée vertigineuse des islamistes au pouvoir.

Il faut cependant ajouter le fait qu'en Tunisie, le volet socio-économique était bien pris en charge par l'ancien régime de Ben Ali en dépit des disparités régionales qui ont apparues. De ce fait, les Tunisiens gardaient espoir dans leur modèle socio-économique. Sur le plan politique, les Islamistes d'Ennahda en Tunisie semblent avoir tiré les enseignements de l'expérience de l'ex. Front Islamique du Salut (FIS) en Algérie. Alors au pouvoir en 2012, ils ont dû faire de larges concessions au camp dit démocrate pour la réussite du processus démocratique. Sur cette attitude des islamistes tunisiens, d'aucuns estiment qu'il s'agit d'une tactique pour mieux se repositionner alors que d'autres considèrent qu'il s'agit au contraire d'une preuve de leur intégration dans le jeu démocratique.

Mais, contrairement à l'Algérie où il y' eut arrêt du processus électoral après la victoire du FIS aux élections législatives de 1992, on a préféré en Tunisie soumettre le parti Ennahda à l'épreuve de la gestion du pays. Du coup, l'expérience algérienne aura également servi aux autorités tunisiennes pour ne pas être tenues responsables d'un avortement du processus électoral à l'algérienne, si elles avaient procédé de la même manière que le pouvoir algérien en 1992.

Transition démocratique en Tunisie : Quel effet sur l'Algérie?

Théoriquement, le succès de la transition démocratique dans un pays (ici la Tunisie) est susceptible de constituer un *spill-over* pour les autres pays du voisinage comme l'Algérie. La théorie des dominos part du principe qu'au sein d'une même aire géopolitique, les mêmes causes ont tendance à produire les mêmes effets, c'est-à-dire qu'on observe un



effet d'entraînement d'événements majeurs se produisant dans un espace donné sur le voisinage. Déjà, au moment de la révolution du « printemps tunisien », il y'a eu des manifestations populaires en Algérie, et certains pensaient qu'elles étaient annonciatrices de la chute automatique du domino algérien. Mais c'était sans compter avec la capacité de résilience du régime algérien puisqu'on a pu observer son extraordinaire adaptabilité et mutabilité.

Ce système immunitaire lui permet de résister à la fois aux chocs internes et externes. Quels en sont ses atouts ? D'abord, une manne pétrolière confortable (200 mds de dollars) pour l'achat de la paix civile. Cependant, en temps de vaches maigres correspondant à la chute sensible du prix du pétrole, cet atout devient presque inopérant. Ensuite, une fatigue révolutionnaire engendrée par la décennie noire du terrorisme et toujours présente dans l'imaginaire collectif. Mais il y'a un seuil à partir duquel l'instinct de révolte se réveille et devient irrésistible. Enfin, une faiblesse manifeste de la société civile a favorisé ce statu quo. Cette faiblesse est due tant aux manipulations du pouvoir qu'à l'absence d'une culture participative au sein de la société. Il en découle une fragmentation de la protesta populaire en contestations sectorielles gérables et maîtrisables. La preuve en est que le mouvement de protestation de la police par exemple ⁽¹⁾ a été vite maîtrisé et ses principales revendications satisfaites.

Le pouvoir algérien a su mettre à profit ces atouts pour pérenniser son emprise sur la société. En l'occurrence, il a su exploiter à posteriori un simple « chahut de gamins » selon la phraséologie officielle en un « printemps algérien » qui a donné naissance au multipartisme. D'autres facteurs sont néanmoins à prendre en compte lorsqu'on évoque la question du spill-over : l'attitude de l'armée, la situation socio-économique du pays, la position des puissances étrangères etc.

Cependant la consolidation démocratique en Tunisie était-elle potentiellement contagieuse pour l'Algérie et les autres pays du Maghreb ? Pour se prémunir d'un « changement par le bas » et d'une transition dont les rênes lui échapperaient, l'Etat algérien a amorcé son propre processus de réformes. Celui-ci devrait connaître son



parachèvement par la révision de la constitution 2015 mais dont les consultations semblent s'éterniser. Et puis, pour le régime algérien, l'avènement à ses frontières (Est) d'une démocratie serait un moindre mal qu'une théocratie. Il est de notoriété publique qu'un Etat théocratique est plus contagieux. Ce que l'Algérie craint par-dessus tout dans son voisinage, c'est l'instabilité et l'insécurité ainsi que l'a souligné le président Bouteflika lors de la commémoration du double anniversaire du Congrès de la Soummam et de l'offensive du nord constantinois en août 2014⁽¹⁾. En outre, la participation du premier ministre Abdelmalek Sellal au Forum « *Start-up Democracy* » le 8 septembre 2014 à Tunis a été l'occasion de rappeler la position de l'Algérie et son soutien indéfectible à la Tunisie en déclarant que « le succès de la Tunisie est aussi celui de l'Algérie ». Quant au ministre du commerce Amara Benyounes, il estime que l'Algérie n'a pas besoin de transition car « le pays ne vit pas une crise politique ». Pour lui, c'est l'opposition qui « vit une crise ». Comme si l'opposition ne fait pas partie du pays ! Mais au-delà de ces déclarations de circonstance, le constat est que le régime algérien a prouvé sa singularité et sa résilience¹.

L'Algérie et le processus politique tunisien

Les autorités algériennes ont suivi avec beaucoup d'intérêt les élections législatives puis présidentielles de la Tunisie en 2014. Alors qu'elles avaient essuyé des critiques par rapport à leur attentisme et leur attitude ambiguë initiale vis-à-vis des révolutions arabes, elles ont su, le moment opportun, trouver les mots qu'il faut pour exprimer la position officielle de l'Etat vis-à-vis de ce qui passe chez le voisin de l'Est. Selon le porte-parole du MAE, « L'Algérie se réjouit du bon déroulement des élections en Tunisie et du climat de sérénité et d'apaisement qui les a caractérisées »...« Elle tient à féliciter le peuple et le gouvernement tunisiens pour la bonne tenue de ce scrutin qui constitue une étape décisive dans le processus de consolidation des institutions démocratique et de l'Etat de droit »...« L'Algérie s'engage à apporter son plein soutien à la Tunisie sœur, décidément engagée sur la voie de la stabilité et de la prospérité ». Il est à noter que les mêmes



propos sont repris en substance à l'occasion des deux tours des présidentielles en décembre 2014.

Pour qui ne connaît pas l'Algérie, les déclarations d'Alger laissent penser qu'elles émanent d'une démocratie avérée qui apprécie le processus de démocratisation chez son voisin. Le régime algérien veut apparaître en tant que tel, justifiant cela par les réformes entreprises depuis la constitution de 1989. Or, le régime algérien n'est pas le meilleur exemple à prendre quand il s'agit de s'inspirer pour l'organisation d'une élection libre et transparente. A fortiori, le régime algérien ne veut pas d'un changement à la tunisienne qui pourrait le marginaliser face aux autres forces politiques. D'ailleurs le soutien de l'Algérie est davantage pour assurer la stabilité et la prospérité de la Tunisie que la démocratie (le choix des mots n'est pas fortuit en diplomatie). En définitive, l'exception tunisienne offre une garantie de stabilité que le voisin algérien semble rechercher et que nombre de pays de la région devraient envier⁽¹⁾.

On observe aussi le souci de neutralité de l'Algérie par rapport aux forces politiques tunisiennes, même si cette neutralité est parfois mise à mal par son engagement diplomatique. L'Algérie affirme qu'elle ne veut pas s'immiscer dans les affaires intérieures des Tunisiens, elle qui a toujours défendu les principes de souveraineté et de non-ingérence. Par conséquent, la transition démocratique en Tunisie est présentée comme une question qui regarde d'abord les Tunisiens sans désintéresser les Algériens. Faut-il rappeler à cet égard qu'Alger avait accueilli successivement les 10-11 septembre 2013 aussi bien monsieur Ghannouchi d'Ennahda que Béji Caïd Esses de Nidaa Tounes non sans provoquer des remous ? La victoire de ce dernier était le scénario souhaité par Alger, ce qui devrait contribuer au renforcement les relations bilatérales entre les deux pays.

Quid de l'attitude de l'opposition algérienne à l'égard de la transition tunisienne ? Au même moment où la transition démocratique battait son plein en Tunisie lors du déroulement des législatives, cette opposition rassemblée sous la bannière de la *Coordination nationale des libertés* et de la transition *démocratique* (CNLTD) tentait de ressouder ses rangs. Le Front des Forces Socialistes (FFS) avait poursuivi de son côté



ses consultations pour la tenue de la conférence nationale du consensus (idée qui n'a pas recueilli l'unanimité), alors que le projet de sortie de crise élaboré par la CNLTD en juin 2014 et présenté au pouvoir a été rejeté dans le fond et la forme. Le rapport de forces est défavorable à une opposition divisée qui n'arrive pas à gagner la confiance et l'intérêt des citoyens. Malgré cette dispersion des forces de l'opposition en Algérie, tous s'accordent sur l'exemplarité de la transition tunisienne et la nécessité de s'en inspirer. Vis-à-vis par exemple des dernières législatives en Tunisie, il faut distinguer deux attitudes : celle des partis laïcs faite de soulagement du fait de la défaite des islamistes et celle des partis islamistes plutôt inquiets du déclin de l'islam politique dans les pays du « printemps arabe ». Pour l'ex candidat aux présidentielles d'avril 2014 et fondateur du Pôle des forces du changement, M. Ali Benflis, « la Tunisie est un parfait exemple à méditer », estimant que « ce modèle de réussite d'une transition démocratique ôte définitivement des mains des gouvernants politiques de notre pays l'argument fallacieux de l'échec des processus démocratiques dans les Etats arabes dont ils ont abusé pour dénier à notre pays et à notre peuple leur droit à un changement démocratique ordonné, graduel et serein ». Seul parti laïc à se démarquer des résultats des législatives tunisiennes, le Parti des Travailleurs de Louiza Hannoune, en raison de la consécration du courant libéral incarné aussi bien par Ennahda et Nida et de l'étouffement du courant de gauche.

Défis de la nouvelle Tunisie et apport de l'Algérie

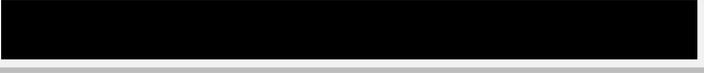
A présent que le processus électoral a été parachevé avec succès, de nombreux défis restent posés pour la deuxième république tunisienne. Le premier, demeure la maîtrise du processus de transition politique parce que tout retour en arrière, toute stagnation sont de nature à conforter les tenants du régime autoritaire y compris dans les pays voisins. Sans craindre le retour à l'autocratie initiale, une régression démocratique n'est pas à écarter théoriquement. D'aucuns craignent la concentration des pouvoirs législatifs et exécutif aux mains de Nida Tounes, mais ce dernier a montré des gages de bonne volonté en nommant un premier-ministre en dehors du Parti. En outre, la Tunisie peut se targuer de posséder désormais d'une constitution démocratique



avancée qui a posé des garde-fous pour sauvegarder les acquis de la révolution populaire. L'Algérie, on l'a dit, se soucie de la stabilité de son voisin et soutiendrait le régime de Beji Caïd Essebsi parce qu'il y va de sa propre stabilité.

Le deuxième grand défi auquel fait désormais face la Tunisie, c'est le développement socio-économique. Il ne saurait y avoir en effet de consolidation démocratique sans amélioration socio-économique au profit des populations. Il s'agit de redresser une économie mise à mal par la crise tunisienne, la crise européenne et la mauvaise gestion du gouvernement de transition. Sur le plan de la finance internationale, il s'agit de rembourser les 17 mds de dollars contractés par Ben Ali alors qu'au plan interne, il s'agit surtout de corriger les disparités régionales et de relancer l'économie pour créer des emplois et réduire ainsi les poches de contestation sociale. Que peut apporter l'Algérie sur ce registre ? Concrètement, elle accorde un important soutien financier à la Tunisie (500 millions de dollars en 2012), dont des prêts non remboursables (dernier en date un prêt de 50 millions de dollars). Cette aide est destinée à soutenir le trésor public tunisien pour faire face aux défis internes et indirectement aux défis communs. Mais il s'agit plus généralement de booster une coopération bilatérale qui reste marquée par la faiblesse des échanges commerciaux. Les efforts doivent porter sur les projets économiques de la bande frontalière et sur le tourisme ⁽¹⁾, en attendant la relance de cette hypothétique Union maghrébine.

La sécurisation du territoire, des institutions et des frontières de la Tunisie constitue le troisième défi majeur de la Tunisie nouvelle. L'hydre terroriste qui n'a ni nationalité, ni religion constitue le plus grand danger au processus démocratique. Le nouveau front qu'a ouvert le terrorisme en Tunisie est une menace pour toute la région du Maghreb. La coopération intermaghrébine (algéro-tunisienne) est à cet égard un impératif. Par ailleurs, la stabilisation de la Tunisie et la consolidation de sa démocratie peuvent dissuader ses djihadistes actuellement en Syrie et en Irak de revenir au pays (on parle de 2400 Djihadistes). L'Algérie offre à la Tunisie une expertise sécuritaire et une aide financière à ne pas dédaigner. La coopération entre les armées algérienne et tunisienne est permanente, ainsi que la montre le plan de



sécurisation des élections mis en œuvre au niveau des frontières communes à la veille des échéances électorales de la fin de l'année 2014. A noter que si la frontière avec la Libye a été fermée pendant les élections législatives, la frontière avec l'Algérie a au contraire été un espace de coopération sécuritaire entre les deux pays.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il est permis de dire que la transition démocratique en Tunisie apparaît de plus en plus comme une expérience singulière, sinon comme une exception dans le monde arabe. La contagion vertueuse ne s'est pas produite dans les autres pays touchés par l'onde de choc de la révolution tunisienne. L'effet domino a plus joué dans la chute de certains régimes arabes (Egypte, Libye...) que dans leur démocratisation. L'Algérie est restée à l'écart de ces révoltes parce qu'elle a eu sa propre trajectoire. Mais du fait de ses interactions avec la Tunisie qui en fût la pionnière, elle s'est efforcée d'éviter un scénario « à la tunisienne », tout en menant à son rythme ses propres réformes démocratiques.

Le mérite de la Tunisie est d'autant plus grand que sa transition démocratique s'est déroulée dans un contexte régional peu favorable sinon potentiellement hostile à toute ouverture de ce type. A l'est, l'instabilité quasi structurelle en Libye était susceptible de menacer la démocratie tunisienne naissante, alors qu'à l'ouest l'Algérie qui avait jusque-là résisté à la nouvelle vague de démocratisation, suscitait quelques soucis par rapport à son attitude initiale ambiguë vis-à-vis du changement profond qui s'opérait à ses frontières. Plus au Sud, le chaos régnant dans la zone du Sahel n'était pas pour rassurer la démocratie encore balbutiante de la Tunisie.

Alors qu'une logique de guerre et de puissance militaire caractérisait la situation régionale marquée par la logique obsessionnelle de la lutte antiterroriste, l'on craignait pour la Tunisie un effondrement de l'Etat sur le modèle libyen. Mais ce pays a résisté bénéficiant même de l'aide de l'Algérie tant les deux pays sont confrontées aux mêmes menaces exacerbées par la situation sécuritaire instable régnant essentiellement en Libye et au Mali. On a pu observer



une intensification de la coopération algéro-tunisienne au cours du processus de transition démocratique et de la mise ne place des institutions légitimes de la république. La zone frontalière est l'espace qui montre mieux le niveau de cette coopération bilatérale tant en termes de projets communs et d'échanges qu'en termes de rencontres des responsables des deux pays. Mais les défis communs devraient inciter la Tunisie et l'Algérie à instaurer un véritable partenariat stratégique impliquant non seulement les populations des frontières mais également les deux peuples frères.

Malgré le partage de situations identiques, la Tunisie et l'Algérie ont connu des trajectoires politiques différenciées liées à leurs évolutions récentes et anciennes respectives. Si bien qu'elles ont adopté *in fine* des approches diamétralement opposés dans leurs processus de démocratisation respectifs. Alors qu'en Tunisie, c'est l'approche par le bas (*bottom-up*) qui a prévalu, en Algérie en revanche, c'est plutôt le changement par le haut (*top-down*) qui continue de s'imposer comme pratique de changement dans la continuité. Certes, on retrouve dans un cas comme dans l'autre des éléments de l'approche opposée (approche combinée), mais globalement la Tunisie incarne désormais le changement et l'espoir démocratique alors que l'Algérie confirme la résilience des Etats rentiers ainsi que la persistance de l'approche verticale de transformation contrôlée.











